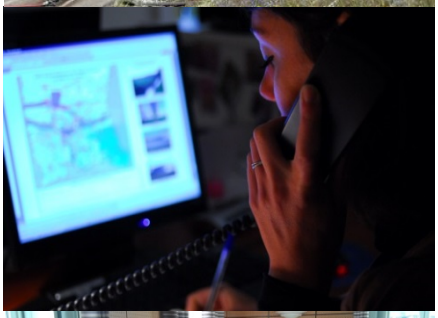

Institut des Risques Majeurs

Formations 2017

Chez nous... Ou chez vous !

3 modules complémentaires :

1. **Se préparer à la crise**
2. **Prévention des risques**
3. **Informer et communiquer**

Face aux risques majeurs votre commune est-elle prête ?

A destination des élus, agents territoriaux et organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise

Les formations 2017 de l'IRMa, deux possibilités :

Chez nous...

Fort de son expérience en matière d'organisation de la gestion des risques d'origine naturelle et technologique au niveau local, l'Institut des Risques Majeurs vous propose cette année de nombreuses formations, organisées selon 3 modules :

- Planifier, se préparer et gérer les situations de crise ;
- Prévention des risques, aménagement et urbanisme ;
- Information, concertation, éducation et communication.

Ces formations permettent aux stagiaires d'acquérir des compétences et de disposer d'outils pratiques pour gérer au quotidien les risques sur leur territoire.

Ou chez vous !

Vous souhaitez que des formations « sur mesure » soient organisées au sein de votre collectivité ?

Notre Institut vous propose différentes formules :

- Formation des élus et agents communaux sur les mesures techniques et organisationnelles de votre PCS ;
- Exercice de simulation sur table ;
- Exercice de terrain.

Contactez-nous pour nous préciser vos besoins.

Inscriptions et renseignements complémentaires : evelyne.stuber@irma-grenoble.com / 04 76 47 73 73

Les formations de l'IRMa

L'IRMA, UNE PRESENCE FORTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES :

Fort de près de 30 ans d'expérience sur le terrain en Rhône-Alpes, l'IRMa a acquis des compétences reconnues au niveau national en matière d'organisation de la gestion territoriale des risques majeurs naturels ou technologiques. Par le développement de son activité de formation, l'Institut affiche sa volonté de transfert de ses compétences sur l'ensemble des territoires français.

Plusieurs formats de sessions sont proposés (et notamment à la carte) :

- Des modules de sensibilisation pour mobiliser, faire prendre conscience et faire adhérer à la problématique traitée ;
- Des modules de formation pour s'initier et se perfectionner sur les méthodes et les pratiques à mettre en œuvre ;
- Des modules de mise en pratique sur le terrain ou de simulation sur table pour favoriser l'appropriation des outils et des pratiques managériale ;
- Des modules d'information et partage de retours d'expérience pour confronter ses pratiques.

LE CATALOGUE DES FORMATIONS CHEZ VOUS OU CHEZ NOUS :

Pouvant être assurées également « sur mesure (adaptée à votre besoin)» et sur l'ensemble des territoires français, les formations proposées à Grenoble par l'IRMa répondent à des besoins identifiés sur le terrain et sur lesquels les équipes de l'Institut ont apporté des solutions.

Ces formations sont développées dans les domaines où la compétence, l'expertise et les savoir-faire de l'IRMa sont reconnus.

Si vous le désirez, ces formations peuvent être organisées chez vous.

POURQUOI PARTICIPER AUX FORMATIONS DE L'IRMA ?

Les formations proposées favorisent l'interactivité entre les intervenants experts et les stagiaires, qu'ils soient responsables ou bien décideurs. Les modules sont organisés de manière à favoriser la participation et les échanges entre et avec les stagiaires qui sont souvent issus de cultures différentes. L'ensemble des formations utilise plusieurs modes d'apprentissage en alternance :

- Des interventions magistrales pour dispenser les connaissances théoriques ;
- Des temps d'échanges avec les stagiaires qui favorisent la reformulation et la compréhension par les réponses apportées aux questionnements ;
- Des simulations sur table à travers des exercices de mise en situation qui favorisent l'appropriation des outils ou sujets traités ;
- Des études de cas (notamment le format vidéo) et des travaux pratiques qui s'appuient sur l'expertise et les retours d'expérience des intervenants experts.

L'EQUIPE DE FORMATEURS ET D'INTERVENANTS DE L'IRMA

Issues des membres du réseau de l'IRMa, les compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques des formateurs ou des intervenants sont en rapport avec les domaines de connaissance dispensés dans les formations de l'IRMa. Les formateurs et intervenants sont également désignés au regard de leur compétence pédagogique.

Passionnés et passionnant, ils disposent d'une expertise et de connaissances reconnues dans leur domaine de compétence qui apportent une réelle valeur ajoutée aux contenus des formations proposées.

NOS FORMATIONS
2017

Module : Se préparer à la crise

❶. Mettre en place et maintenir opérationnel un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) 5

❷. Cartographie opérationnelle et Plan Communal de Sauvegarde (PCS) 6

❸. Comment mettre en place les exercices des Plans Communaux de Sauvegarde 7

❹. S'initier à la gestion de crise 8

❺. Mettre en sécurité dans les ERP : les Plans d'Organisation de Mise en Sureté dans les Établissements (POMSE) 9

Module : Prévention des risques

❻. Risques naturels et urbanisme 10

Module : Informer et communiquer

❼. Informer efficacement la population : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et stratégie de communication 11

❽. Perfectionner sa communication de crise 12

Module : Se préparer à la crise

1. Mettre en place et maintenir opérationnel un Plan Communal de Sauvegarde (2 jours)

2 jours	**800 - 1050 €**	**11 et 12 avril 2017 22 et 23 novembre 2017**	**Grenoble**

Objectifs :

- Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;
- Analyser les risques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle ;
- Mettre en place le PCS en interne ou piloter efficacement la sous-traitance (la conduite du projet et les étapes à suivre) ;
- Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision ;
- Mettre en place un poste de commandement communal opérationnel (PCC) simple et pratique, les outils et les matériels utiles.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table ;
- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition (dont un PCS documentaire type).

Observations :

Sessions pouvant se combiner avec des sessions DICRIM (13 avril et 24 novembre 2017)

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 850 € *(800 € pour les adhérents)*
- Organismes privés : 1050 € *(1000 € pour les adhérents)*

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Fondements et contexte règlementaire du Plan Communal de Sauvegarde ;

Organisation départementale des secours ;

Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration ;

Présentation de retours d'expérience ;

Exercice sur table.

Module : Se préparer à la crise

❷. Cartographie opérationnelle et Plan Communal de Sauvegarde (1 jour)

1 jour	550 - 800 €	19 octobre 2017	Grenoble

Objectifs :

- Connaître les utilisations possibles de la cartographie appliquée à la gestion opérationnelle de la crise ;
- Identifier les données relatives à la nature, l'enveloppe des risques et aux vulnérabilités sur les territoires ;
- Formaliser la cartographie des risques appliquée à la gestion opérationnelle de la crise.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Exercices (en petits groupes) d'élaboration d'une cartographie (mise en application pratique sur un cas pratique défini) ;
- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive.

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 600 € (550 € pour les adhérents)
- Organismes privés : 800 € (750 € pour les adhérents)

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Présentation de différentes notions liées à la cartographie ;

Liens entre Plans Communaux de Sauvegarde et cartographie ;

Cartographie opérationnelle dans le cadre du PCS ;

Atelier pratique de réalisation d'une carte opérationnelle.

Module : Se préparer à la crise

❸. Comment mettre en place les exercices des Plans Communaux de Sauvegarde (2 jours)

2 jours	**1050 - 1450 €**	**29 et 30 juin 2017**	**Grenoble**

Objectifs :

- Connaître les principes de base des exercices (typologie des simulations) ;
- Etre en capacité de préparer, mettre en œuvre et animer des exercices (la conduite de projet, les étapes à suivre et les partenaires à associer) ;
- Etre en capacité de mettre en place une évaluation de l'exercice et en tirer les enseignements pour améliorer les dispositifs de sauvegarde ;
- Appréhender la sécurité et la communication à mettre en œuvre autour d'un exercice de terrain.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table ou bien atelier de montage d'un exercice ;
- Les participants à la formation seront placés en situation « d'observateurs » à l'occasion d'un exercice de terrain grandeur réelle sur une commune de la région grenobloise ;
- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition (dont exemples de conventions d'exercice).

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 1100 € *(1050 € pour les adhérents)*
- Organismes privés : 1450 € *(1400 € pour les adhérents)*

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Retour d'expérience sur les exercices PCS : typologie et exemples ;

Présentation des scénarios et dossiers de simulation d'un exercice sur table ou partiel de terrain ;

Mise en situation : exercice sur table ;

Observation : exercice partiel de terrain.

Module : Se préparer à la crise

❹. S'initier à la gestion de crise : entrainement sur table (1 jour)

1 jour	**550 - 800 €**	**15 juin 2017** **9 novembre 2017**	**Grenoble**

Objectifs :

- Appréhender le concept de situation de crise, les rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de la crise ;
- Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal - PCC) ;
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation ;
- S'initier à la communication de crise, les fondamentaux.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table et atelier associé de débriefing à chaud ;
- Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 600 € *(550 € pour les adhérents)*
- Organismes privés : 800 € *(750 € pour les adhérents)*

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;

Piloter, faire fonctionner et coordonner une cellule de crise, les grands principes ;

La communication de crise, les fondamentaux ;

Exercice de simulation sur table et débriefing à chaud associé.

Module : Se préparer à la crise

❺. Mettre en sécurité les usagers dans les ERP : les Plans d'Organisation de Mise en Sureté dans les Établissements (1 jour)

1 jour	**550 – 800 €**	**14 décembre 2017**	**Grenoble**

Objectifs :

- Assurer la sécurité dans les ERP des usagers, du personnel et d'autres personnes, en attendant l'arrivée des secours extérieurs ;
- Appliquer les directives des autorités de mise à l'abri (maitriser l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise) ;
- Appréhender la nature des risques et des menaces (dont menace terroriste) à considérer dans la réflexion POMSE ;
- Piloter le projet de mise place du POMSE en interne ou piloter efficacement la sous-traitance (la conduite du projet et les étapes à suivre) ;
- Maintenir en condition opérationnelle le POMSE dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Responsables d'entreprises et d'ERP ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités
- Pédagogie interactive
- Ressources documentaires mises à disposition (dont un POMSE documentaire type)

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 600 € *(550 € pour les adhérents)*
- Organismes privés : 800 € *(750 € pour les adhérents)*

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;

Les responsabilités dans la gestion de la crise au niveau local ;

Mettre en place un POMSE opérationnel, la conduite de projet et les étapes à suivre ;

Piloter une opération de généralisation des POMSE dans les ERP au sein de mon groupe ou sur un territoire.

Module : Prévention des risques

6. Risques naturels et urbanisme (3 jours)

3 jours	**1300 – 1500 €**	**21, 22 et 23 juin 2017**	**Grenoble**

Objectifs :

- Connaître le contexte législatif et réglementaire en matière de prévention des risques naturels (avec une approche introductive du volet GEMAPI de la loi MATPAM) ;
- Appréhender les phénomènes naturels et leur dynamique, quelles conséquences sur les aménagements en termes de vulnérabilité (économique, environnementale et humaine) ;
- Etre en capacité de suivre une procédure administrative de Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn) et identifier les marges de négociation ;
- Appréhender les conséquences du PPRn sur l'urbanisme et l'aménagement ;
- Se saisir de la prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme hors procédure PPRn ;
- Connaitre les modalités de gouvernance, concertation et information préventive en matière de prévention des risques naturels
- Etre en capacité d'avoir une vision de la gestion intégré des risques naturels sur votre territoire (appréhender les démarches de gestion de projet PAPI, PSR, PGRI, SLGRI…)

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Atelier de reconnaissance sur le terrain d'un cas pratique dans la région grenobloise (sur une demi-journée) ;
- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.

Prérequis :

Disposer d'une tenue et de chaussures adaptées pour la sortie terrain (dont vêtements imperméables)

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 1350 € *(1300 € pour les adhérents)*
- Organismes privés : 1500 € *(1450 € pour les adhérents)*

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Prévention des risques naturels et responsabilités ;

Les phénomènes naturels (typologie) et conséquences sur les aménagements en termes de vulnérabilité ;

Le PPRn, l'outil et ses conséquences sur l'urbanisme (phase technique et réglementaire) ;

La prise en compte des risques naturels hors procédure PPRn ;

Reconnaissance de terrain d'un cas pratique ;

Prévention des risques naturels : gouvernance, concertation et information préventive.

Module : Informer et communiquer

❼. Informer efficacement la population : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et stratégie de communication (1 jour)

1 jour	**450 – 700 €**	**13 avril 2017 24 novembre 2017**	**Grenoble**

Objectifs :

- Connaitre les bases réglementaires de l'information préventive sur les risques majeurs en France et les obligations des collectivités en la matière ;
- Etre en capacité de réaliser un DICRIM en interne ou d'en piloter efficacement la sous-traitance (conduite de projet et étapes à suivre) ;
- Concevoir une réflexion favorisant la complémentarité entre information préventive et plans de sauvegarde ;
- Concevoir des supports d'information et de communication sur les risques majeurs, réglementaires ou complémentaires, en fonction des publics visés (affichage des consignes de sécurité dans les ERP, l'inventaire des repères de crue …) ;
- Etablir une stratégie et un plan de communication associé pour accompagner la démarche d'information préventive locale ;
- Se saisir de la valeur ajoutée d'utiliser les médias sociaux en matière de communication sur les risques majeurs ;
- Identifier les actions, les outils et les bonnes pratiques pouvant favoriser une implication civile et citoyenne dans le dispositif communal de sauvegarde.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.

Observations :

Sessions pouvant se combiner avec des sessions PCS (11-12 avril et 22-23 novembre 2017)

Les tarifs :

- Collectivités, services de l'Etat, associations : 500 € *(450 € pour les adhérents)*
- Organismes privés : 700 € *(650 € pour les adhérents)*

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

Information préventive des populations : les grandes notions ;

Stratégie de communication et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ;

Plan Communal de Sauvegarde, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et autres outils.

Module : Informer et communiquer

8. Perfectionner sa communication de crise

1 jour	550 – 800 €	1 décembre 2017	Grenoble

Objectifs :

- Perfectionner, grâce aux retours d'expérience d'un expert de la communication, sa communication de crise ;
- Identifier les grands principes de la communication de crise ;
- Savoir quelle posture prendre, quel message diffuser ou quel outil utiliser en communication de crise ;
- S'exercer à la communication de crise via des séances de médiatraining ;
- Être en capacité d'évaluer sa communication de crise et l'améliorer.

Public cible :

- Élus locaux ;
- Agents territoriaux et d'organismes publics ou privés prenant part à la gestion territoriale des risques et des situations de crise.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.

Observations :

Les tarifs :

Collectivités, services de l'Etat, associations : 600 € (550 € pour les adhérents)

Organismes privés : 800 € (750 € pour les adhérents)

FORMATION NON ASSUJETTIE A TVA

Programme :

- Rappels sur la communication de crise ;
- Médiatraining ;
- Débriefing et analyses des médiatraining pour s'améliorer.

CONNAISSEZ-VOUS LES SERVICES DU CENTRE DE RESSOURCES DE L'IRMa ?

Sensibiliser, informer, éduquer et former : l'objectif visé par l'IRMa est de répondre aux attentes dans la gestion territoriale des risques majeurs des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des milieux de la recherche et de l'éducation, des associations, des entreprises mais aussi et tout particulièrement des habitants. 30 ans de projets construits pour notre territoire qui ont valu à l'IRMa une reconnaissance qui dépasse aujourd'hui les frontières nationales pour ses travaux.

Aujourd'hui plus que jamais, l'IRMa poursuit ses missions au service des territoires avec l'ambition de mettre en réseau ses abonnés, plus de 1600 élus et professionnels, pour échanger, partager les expériences et améliorer les connaissances techniques sur des thématiques de plus en plus complexes autour de la gestion globale des risques majeurs.

Adhérer à l'IRMa, comme l'ont déjà fait plus de 300 collectivités territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est soutenir des projets innovants à caractère pratique, être destinataire d'une information riche et variée et rejoindre notre réseau, avec des services concrets à la clé. Cette année, votre cotisation 2017 vous donnera accès aux services suivants :

UN ACCES A NOTRE EXPERTISE :

- Assistance territoriale : bénéficiez de nos conseils et de notre soutien dans vos démarches PCS - DICRIM - PPMS – POMSE... ;
- Formation : bénéficiez de tarifs préférentiels sur nos formations 2017.

UNE MISE EN RÉSEAU :

- Journées techniques : ces journées d'échanges et de retour d'expérience entre collectivités, associations, services de l'Etat, bureaux d'étude... sont gratuites pour les adhérents !
- Forum de discussion : posez vos questions et échangez avec nos experts et les membres du réseau sur notre forum ;
- Consultez nos articles, réagissez par vos commentaires et proposez vos propres sujets et vos infos (offres d'emplois, agenda...) dans les pages actualités de notre site.

UNE VEILLE INFORMATIONNELLE :

- Le risque HEBDO : l'actualité des risques chaque semaine dans votre boite mail avec davantage de partages d'expérience et de bonnes pratiques, un accès amélioré aux archives, une lecture nomade facilitée sur tablettes et smartphones et des sélections thématiques « Zoom sur » ;
- La revue Risques Info : recevez gratuitement une fois par an notre revue destinée aux acteurs de la gestion des risques et consultez en ligne sa version électronique ;
- Un accès à notre photothèque : profitez de notre photothèque en ligne pour illustrer tous vos documents (DICRIM, articles, rapports...) ;
- Une WEB TV : utilisez gratuitement nos films et nos web-documentaires pour vos formations, sensibilisations, et journées d'étude.

Bulletin d'adhésion disponible sur le site de l'IRMa

http://www.irma-grenoble.com/02institut/03adhesion_index.php

Institut des Risques Majeurs

Appel à cotisation 2017

Expertise – Réseau - Information

Adhérer à l'IRMa c'est soutenir des projets inovants et de qualité, accéder à une information riche et variée et rejoindre un réseau de plus de 1600 élus et professionnels concernés par la gestion des risques majeurs.

Cette année, votre cotisation 2017 vous donnera accès aux services suivants :

- **«Risques Hebdo»** : l'essentiel de l'actualité des risques **chaque semaine** dans votre boite mail et sur tous vos écrans (tablette, smartphone). Accès à des sélections thématiques «zoom sur».
- **«Risques Infos»** : la revue annuelle des acteurs de la prévention des risques
- utilisation de notre **Photothèque** et des **vidéos** de notre webTV pour vos documents et formations.
- **dossiers en téléchargement** : trame PCS et PPMS, POMSE, PFMS, cahier des charges, etc.
- **accès gratuit aux journées techniques** de l'IRMa
- **tarif préférentiel sur nos formations** : PCS, Exercice, communication de crise, risques et urbanisme.
- **accès au forum** où vous pourrez poser vos questions à l'un de nos experts et vous mettre en relation avec d'autres structures ayant les mêmes problématiques.
- **Veille téléphonique, conseil et assistance technique.**

Cochez votre tarif de cotisation pour l'année civile 2017 (non assujetti à TVA).

Collectivité de moins de 2000 habitants	80	
Collectivité entre 2000 et 5000 habitants	170	
Collectivité entre 5000 et 10 000 habitants	230	
Collectivité de plus de 10 000 habitants	420	
Communauté de Communes, Communauté d'agglomération, Métropole, Conseil Départemental	500	
Industriel et organisme privé	540	
Syndicat de rivière et EPTB	340	
Etablissement public, centre de recherche, universitaire	330	
Scolaire (école, collège, Lycée)	80	
Association	120	
Particulier	45	
Adhésion de soutien, limité aux particuliers (accès aux services limité)	20	

Nom de la structure : .....

.....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel :.....

Maire/Personne responsable : .....

.....

Nom et prénom de l'interlocuteur risque : .....

.....

Fonction :.....

Pour la facturation adresse postale si différente : .....

Adresse mail pour recevoir votre facture uniquement par mail : .....

Liste des correspondants (**adresses électroniques LISIBLES – SVP**) :

	Nom	Prénom	e-mail
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Pour plus d'adresses, contactez-nous

Signature, date et cachet :

Bulletin d'adhésion à retourner à l'IRMa par courrier, fax ou mail. Dès réception, un justificatif fiscal et un RIB vous seront envoyés pour paiement. Vos identifiants adhérents sur www.irma-grenoble.com vous seront communiqués par e-mail.

Institut des risques majeurs - 15 rue Eugène Faure 38000 Grenoble Tel : 04.76.47.73.73 Fax : 04.76.47.15.90
SIRET 353 008 246 00020 APE : 9499Z 6 TVA intra communautaire FR 90 353 008 246 Site web : www.irma-grenoble.com Adresse mail: irma@irma-grenoble.com

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et 40 de la Loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association

Lieu de formation

Grenoble

Programmes détaillés & dossiers d'inscriptions

téléchargeables sur www.irma-grenoble.com

Renseignements & inscriptions

Evelyne STUBER
evelyne.stuber@irma-grenoble.com

Nos coordonnées

Institut des Risques Majeurs
15 rue Eugène Faure – 38 000 Grenoble
04 76 47 73 73 / irma@irma-grenoble.com

Les plus de l'IRMa

- Une expertise et un savoir-faire acquis sur le terrain depuis près de 30 ans !
- Des outils pratiques, des retours d'expériences et des exemples concrets.
- Des formations dispensées par des intervenants experts.

IRMa, organisme de formation n°82 38 03272 38